

## PROCÈS-VERBAL

LE 14 FÉVRIER 2017

### GRAND-SAULT

#### RÉUNION

La réunion régulière du conseil municipal de Grand-Sault au Nouveau-Brunswick a été tenue dans la salle du conseil à l'hôtel de ville à compter de 19 heures le mardi, 14 février 2017, suivant les avis requis par la loi.

#### PRÉSENCES

Son honneur le maire :

Marcel Deschênes

Les conseillers :

Rino Long

Renaud Ouellette

Jean Réal Michaud

Michel Ouellette

Denise Lagacé Rioux

ainsi que le directeur général / secrétaire municipal, Peter Michaud, et la secrétaire municipale adjointe, Lise J. Ouellette.

#### CONFLIT D'INTÉRÊT

Aucun conflit d'intérêt n'est signalé.

#### ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

**Denise Lagacé Rioux / Michel Ouellette,**

**2017-001 Que l'ordre du jour soit accepté en enlevant l'item 3. Adopté**

#### ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

**Denise Lagacé Rioux / Jean Réal Michaud,**

**2017-002 Que le procès-verbal de la réunion du 20 décembre 2016, dont les copies ont été distribuées aux membres du conseil, soit adopté tel que reçu. Adopté**

#### SESSIONS FERMÉES

La secrétaire municipale adjointe fait la lecture des items discutés lors des sessions fermées qui ont eu lieu les 6, 13 et 20 décembre 2016 ainsi que les 11, 17, 24 et 31 janvier 2017.

#### CORRESPONDANCE

Invitations	5
Remerciements	4
Plaintes	0
Demande d'appui financier	0
Demande d'appui (autre que monétaire)	3
Offre de services, de terrain ou autre	0
Informations diverses (GNB, fédéral, communautaire...)	4
Réponse à une requête	0

2017 01 00 : Semaine du patrimoine du 13 au 20 février 2017 – proclamation. Monsieur le maire proclame la Semaine du patrimoine.

**Denise Lagacé Rioux / Renaud Ouellette,**

**2017-003 que le rapport de correspondance soit accepté tel que lu. Adopté**

EAU POTABLE

Les analyses d'eau potable de la ville, reçues pour les mois de décembre 2016 et de janvier 2017, démontrent les résultats "eau potable".

**Rino Long / Jean Réal Michaud,**

**2017-004 Que les analyses d'eau potable soient reçues et classées. Adopté**

MOTIONS ET COMPTES RENDUS DES COMITÉS

Les chefs de service présentent les comptes rendus des comités ce soir.

TRAVAUX PUBLICS

Michèle Gagnon présente le rapport pour les Travaux publics.

On fait la maintenance régulière au service d'eau et d'égouts.

Une pompe a été réparée sur la rue Nowlan.

Six projets ont reçu des subventions des gouvernements provincial et fédéral soit : étude du système de distribution de l'eau potable, restauration des bornes-fontaines, bassin de rétention – boul. Everard H. Daigle, système de désinfection UV de la lagune, étude pour annuler la station de pompage rue Leclerc et améliorations au réservoir – Harley Hill.

En plus de la maintenance des rues, les arbres de Noël ont été ramassés par les employés et une formation sur la sécurité a été offerte.

On rappelle de ne pas pousser la neige dans les rues, sur les trottoirs ou les bornes-fontaines.

Le conseiller R. Ouellette remercie les employés qui ont apporté notre génératrice dans la Péninsule acadienne lors de la crise de verglas.

Laurette Thériault – achat de terrain

**Renaud Ouellette / Michel Ouellette,**

**2017-005 Que la Ville de Grand-Sault achète le terrain appartenant à Laurette Thériault avec le NID 65095838, au montant de 90 000 \$ plus les frais de transfert. Adopté**

On note que la Ville désire acheter le terrain afin d'y entreposer la neige.

URBANISME

Éric Gagnon présente le rapport pour le service d'utilisation des terres.

Pour le mois de janvier 2017, 12 permis ont été accordés soit cinq de plus qu'en 2016.

Nomination – Éric Gagnon

**Rino Long / Jean Réal Michaud,**

**2017-006 Attendu que le conseil a adopté divers arrêtés et modifications ayant trait à l'utilisation des terres et découlant de la Loi sur l'urbanisme Ch. C-12; et,**

**Attendu que la Ville de Grand-Sault doit veiller à l'application de ses arrêtés; et,**

**Attendu que la Ville de Grand-Sault avait nommé M. Éric Gagnon à titre d'agent municipal d'urbanisme le 18 novembre 2014;**

Il est résolu qu'Éric Gagnon soit autorisé, désigné et nommé en vertu de l'autorité municipale de Grand-Sault décrite ci-dessous afin d'agir pour et au nom du conseil pour assurer l'exécution des arrêtés découlant de la Loi sur l'urbanisme Ch. C-12 dans la ville de Grand-Sault.

Il est également résolu que les nominations ci-dessus comprennent les suivantes :

- 92 (1), 94 (1), 95 (1) et 98 de la Loi sur l'urbanisme afin de pénétrer sur la propriété, de demander des ordonnances de la Cour du Banc de la Reine, et de commencer des procédures en Cour Provinciale;

Il est en plus résolu que la personne nommée soit autorisée à retenir les services d'un avocat sur approbation du directeur général afin d'entreprendre les procédures jugées souhaitables pour assurer la conformité avec les arrêtés enfreints;

Il est en plus résolu que les autorisations, désignations et nominations ci-dessus continuent tant qu'elles ne soient pas limitées ou résiliées par le conseil. Adopté

Commissaires

Renaud Ouellette / Michel Ouellette,

2017-007 Que les mandats de Lise Ouellette et de Rachel Dionne soient renouvelés pour un terme de trois ans au sein du comité consultatif d'urbanisme. Adopté

Gilles Laforest Co. Ltd. – modification du plan municipal, rue Lafrance

Renaud Ouellette / Michel Ouellette,

2017-008 Que le conseil fasse publier un avis dans les journaux l'Étoile, édition Nord-Ouest et le Victoria Star en vertu de l'article 25 de la Loi sur l'urbanisme indiquant son intention de modifier le plan municipal afin de réaffecter la propriété portant le NID 65190233, appartenant à Gilles Laforest Co. Ltd. et située à l'extrémité de la rue Lafrance à Grand-Sault, NB.

Aux fins du plan municipal, l'utilisation du sol est proposée de la façon suivante : Pour le terrain mentionné ci-haut, réaffecté de Résidentiel à Institutionnel.

Que le conseil se réunisse dans la salle du conseil le mardi, 28 février à 19 heures, en vue de la présentation publique des modifications proposées.

Que les oppositions audit projet d'arrêté peuvent être présentées par écrit au conseil en les faisant parvenir au bureau du secrétaire municipal dans les trente (30) jours suivant la date de la présentation publique.

Que le secrétaire municipal se charge au nom et pour le compte du conseil de faire publier dans les délais prescrits, les avis publics conformément aux dispositions de l'article 25 de la Loi sur l'urbanisme. Adopté

Anne Langlais – modification du plan municipal, rue Bertelson

Renaud Ouellette / Michel Ouellette,

2017-009 Que le conseil fasse publier un avis dans les journaux l'Étoile, édition Nord-Ouest et le Victoria Star en vertu de l'article 25 de la Loi sur l'urbanisme indiquant son intention de modifier le plan municipal afin de réaffecter la propriété portant le NID 35319425, appartenant à Anne Langlais et située au coin des rues Bertelson et McCormick à Grand-Sault, NB.

Aux fins du plan municipal, l'utilisation du sol est proposée de la façon suivante : Pour le terrain mentionné ci-haut, réaffecté de Commercial à Résidentiel.

Que le conseil se réunisse dans la salle du conseil le mardi, 28 février à 19 heures, en vue de la présentation publique des modifications proposées.

Que les oppositions audit projet d'arrêté peuvent être présentées par écrit au conseil en les faisant parvenir au bureau du secrétaire municipal dans les trente (30) jours suivant la date de la présentation publique.

Que le secrétaire municipal se charge au nom et pour le compte du conseil de faire publier dans les délais prescrits, les avis publics conformément aux dispositions de l'article 25 de la Loi sur l'urbanisme. **Adopté**

Dana Gillespie – modification du plan municipal, rue Rioux

**Renaud Ouellette / Michel Ouellette,**

2017-010      Que le conseil fasse publier un avis dans les journaux l'Étoile, édition Nord-Ouest et le Victoria Star en vertu de l'article 25 de la Loi sur l'urbanisme indiquant son intention de modifier le plan municipal afin de réaffecter la propriété appartenant à Dana Gillespie et décrite comme étant le lot 2016-1 et ayant une superficie de 7465 m<sup>2</sup> tel qu'indiqué sur le plan provisoire démontrant 641941 NB Inc., dossier 3140-1 et daté du 22 décembre 2016..

Aux fins du plan municipal, l'utilisation du sol est proposée de la façon suivante : Pour le terrain mentionné ci-haut, réaffecté de Ressources à Résidentiel.

Que le conseil se réunisse dans la salle du conseil le mardi, 28 février à 19 heures, en vue de la présentation publique des modifications proposées.

Que les oppositions audit projet d'arrêté peuvent être présentées par écrit au conseil en les faisant parvenir au bureau du secrétaire municipal dans les trente (30) jours suivant la date de la présentation publique.

Que le secrétaire municipal se charge au nom et pour le compte du conseil de faire publier dans les délais prescrits, les avis publics conformément aux dispositions de l'article 25 de la Loi sur l'urbanisme. **Adopté**

## ENVIRONNEMENT

Lise Ouellette présente le rapport pour l'environnement.

Le chauffage au garage municipal est toujours à l'étude afin de le rendre plus efficace.

On attend un 3<sup>e</sup> prix pour changer les lumières du garage au DEL. Ce changement nous permettra d'améliorer l'efficacité, de diminuer les coûts et d'augmenter l'éclairage dans une section sombre du garage.

Le nettoyage du printemps aura lieu le 6 mai. L'invitation aux groupes sera affichée en mars. Le conseiller R. Ouellette encourage les groupes d'y participer encore cette année. Le nettoyage a rendu de bons résultats l'an dernier et sensibilise la population concernant la propreté de notre environnement.

## INCENDIES

Le chef Charles Kavanaugh présente le rapport pour le service d'incendies.

Le conseiller M. Ouellette félicite le chef Kavanaugh de ses 35 années de service.

Le chef mentionne les sorties de la brigade en janvier. Un feu à la PTA a été combattu tôt, ce qui a minimisé le dommage. Une réunion a eu lieu avec les cinq brigades de la région.

Une réunion aura lieu le 25 février concernant les réponses aux feux de structure. Le conseil est invité à cette réunion.

Le maire remercie l'équipe qui travaille sur la nouvelle caserne d'incendie.

### RÉCRÉATION, TOURISME ET CULTURE

Marco Ouellette présente le rapport pour le service RTC.

L'équipe de hockey les Cataractes ont terminé la saison en 7<sup>e</sup> place. Malgré tout, le retour de l'équipe a été un succès et son avenir est prometteur.

La date limite pour les nominations au temple de la renommée est le 28 février prochain.

On reçoit déjà des demandes de réservation au terrain de camping. On prévoit une bonne saison. Le guide touristique 2017 est terminé et sera disponible à la mi-mars.

La journée frileuse a connu un excellent succès. Environ 350 personnes y ont pris part.

Sunnyhill Enterprise Ltd. – achat de terrain

**Rino Long / Jean Réal Michaud,**

**2017-011      Que la Ville de Grand-Sault achète la propriété appartenant à Sunnyhill Enterprise Ltd. située au 100 rue Vétéran, NID 65105942, pour la somme de 490 000 \$. Adopté**

Le maire explique l'utilité du bâtiment au 100 rue Vétéran. L'achat doit être approuvé par la Commission des emprunts de capitaux par les municipalités avant d'aller d'avant.

### COMITÉ COMMUNAUTAIRE DE LA SANTÉ

On cherche deux à trois médecins pour la région. Le comité sera présent lors d'une foire à Moncton vendredi prochain pour faire du recrutement.

Il ne reste qu'un radiologiste à Edmundston et près de 2 000 personnes n'ont pas de médecin de famille.

### ADMINISTRATION

Lise Ouellette présente le rapport du service d'administration.

On remercie Marcel Castonguay et Robert Turcotte qui sont entrain de peindre les bureaux de l'administration et de la comptabilité. On remercie aussi Josée Gagnon pour son travail pendant la saison des T4.

Le service a initié, à la demande du maire, une collecte d'aliments pour aider aux gens de la Péninsule acadienne pendant la crise de verglas.

On a aussi travaillé de concert avec le service d'utilisation des terres concernant la modification du zonage de quatre propriétés.

Le conseiller R. Long remercie tous les gens qui ont contribué à la collecte de nourriture pour leur grande générosité. Monsieur le maire remercie toute l'équipe.

### POLICE

Le conseiller Jean Réal Michaud félicite la nouvelle chef qui est en fonction depuis le début janvier et la remercie de sa collaboration.

La chef Suzanne Themens présente le rapport de la force policière.

Quatre nouveaux policiers ont été embauchés dernièrement.  
 Quelques formations ont eu lieu sur le bien-être et l'usage de la force.  
 Des présentations variées ont été données dans les écoles et on a fait de la patrouille à pieds.  
 La chef note une nouvelle enseigne d'arrêté à l'intersection de la rue Main et du boul. Everard H. Daigle.  
 Chef Themens note qu'elle s'adapte à son nouveau rôle et qu'elle a paru sur plusieurs émissions médiatiques depuis son embauche.  
 Le maire souligne son beau succès depuis le début et l'encourage à continuer.

Voiture de police - achat

**Jean Réal Michaud / Denise Lagacé Rioux,**

**2017-012 Que la soumission de Violette Ford (2016) Inc. pour deux voitures de police 2017 V6 avec quatre roues motrices soit acceptée au montant de 31 000\$ plus taxe chacunes. Adopté**

Monsieur le maire explique qu'on achète un deuxième véhicule puisqu'un auto-patrouille a été accidenté dernièrement.

BIBLIOTHÈQUE

Tout va très bien à la bibliothèque.

FOYER OASIS

Tout va bien au Foyer Oasis aussi.

FINANCE

La maire adjointe félicite les chefs de leurs présentations à jour.

Rino Laforge présente le rapport pour les finances.

Les comptables sont sur les lieux pour faire la vérification 2016. On prévoit un surplus dans les fonds général et de l'eau. Le résultat de la vérification devrait être présenté lors de la réunion d'avril.

En janvier, on note 8% des revenus et 6.5% des dépenses.  
 Monsieur Laforge informe qu'un cent de taxe rapporte 53 285 \$ en revenu à la Municipalité.  
 L'évaluation municipale est de 533 millions \$ ce qui équivaut à trois quart du budget.

Emprunt capital

**Denise Lagacé Rioux / Jean Réal Michaud,**

**2017-013 Que la municipalité de Grand-Sault demande à la Commission des emprunts de capitaux par les municipalités l'autorisation d'emprunter une somme de 590 000 \$ au maximum pour une durée maximale de 15 ans, dont la durée et l'utilisation sont répartis comme suit :**

FIN	SOMME	DURÉE
Transport	100 000 \$	5 ans
Récréation et culture	490 000 \$	15 ans

**Adopté**

Politique d'achat – modification no. 3

**Denise Lagacé Rioux / Jean Réal Michaud,**

**2017-014 Que la modification no. 3 faite à la politique d'achat no. 2004-02 (R4), afin d'inclure le nom de Luc Martin comme agent autorisé, soit adoptée. Adopté**

SOCIÉTÉ DU CENTRE DES AFFAIRES

L'appel d'offres pour la rénovation du boulevard Broadway sera affiché demain jusqu'au 14 mars. Le maire prévient que l'année pourra être difficile étant donné ces travaux.

AFFAIRES NOUVELLES

Arrêté sur les procédures – modifications

La secrétaire municipale adjointe fait les deux premières lectures en titre étant donné que les avis nécessaires ont été publiés selon le paragraphe 12(1) de la Loi sur les municipalités.

Renaud Ouellette / Rino Long,

Que la première lecture de l'arrêté 2 intitulé « Arrêté de procédures du conseil municipal de Grand-Sault » soit adoptée telle que lue. Adopté

Rino Long / Denise Lagacé Rioux,

Que la deuxième lecture de l'arrêté 2 intitulé « Arrêté de procédures du conseil municipal de Grand-Sault » soit adoptée telle que lue. Adopté

INTERVENTION DU CONSEIL

CBDC – répertoire

La maire adjointe invite les gens au dévoilement du nouveau répertoire préparé par la CBDC. Le dévoilement aura lieu le 1<sup>er</sup> mars à 16 heures.

Rino Long – remerciements

Le conseiller Long remercie le D.G. pour son travail et sa disponibilité. Il aime beaucoup l'ambiance à l'administration.

Joyeuse St-Valentin

Le conseil souhaite une joyeuse St-Valentin à tous.

Projets divers

Le maire explique qu'un pourcentage de tous les nombreux projets qui seront entrepris et qui sont planifiés par la Ville en 2017 est payé par d'autres paliers gouvernementaux. La Ville a bénéficié de 1.5 à 2 millions en octrois dans la dernière année. Il note une très bonne collaboration avec les députés provincial et fédéral.

Chefs de services – remerciements

Le maire souligne que beaucoup de travail a été accompli depuis que le conseil a été élu. Il note que la Ville est entre très bonne main avec ses chefs de services. Il encourage les chefs de continuer le beau travail et les remercie.

INTERVENTION DU PUBLIC – autres

Martin Bérubé

Monsieur Bérubé se plaint sur la distribution de journaux et de publicités. Le maire explique les plaintes reçues d'ailleurs aussi. Les personnes responsables ont été avisées. On remarque que ça va bien sur la rue Main puisqu'on y a installé une boîte communautaire.

Monsieur Bérubé remercie les employés qui déblaient la neige. Il félicite et remercie aussi les gens qui ont organisé la parade de Noël.

Guy Cyr

Monsieur Cyr suggère agrandir le terrain de camping municipal. Le sujet sera discuté par le conseil.

INTERVENTION DE LA MÉDIA

Les médias questionnent concernant les sujets suivants :

L'intention du conseil concernant le complexe sportif au 100 rue Vétéran. Le conseil informe qu'il n'y a pas de décision finale sur son utilisation mais qu'il y a beaucoup d'options. L'extérieur sera rénové en premier.

Les modifications à la Loi sur les municipalités donneront plus de pouvoirs aux municipalités. Le maire voit les changements d'un bon œil. Les modifications seront discutées lors de la table de concertation des maires.

Le nouvel enseigne d'arrêt à l'intersection du boul. Everard H. Daigle et de la rue Main. Le conseil explique qu'étant situé sur une route désignée provinciale, l'enseigne a été installée par la Province. La Ville a été avisée lorsque c'était fait.

Le recensement de Statistiques Canada – On demande quels facteurs font que la population de Grand-Sault est à la baisse. Le maire indique qu'il peut y avoir plusieurs facteurs. Le conseil se dévoue à encourager les gens de venir s'établir à Grand-Sault. On souhaite que le prochain recensement démontre une hausse.

La modification de zonage rue Lafrance. On explique que le terrain sera rezoné pour y construire un foyer à soins spéciaux.

CLÔTURE DE LA RÉUNION

Monsieur le maire remercie les membres du public, les médias et les chefs de leur présence ce soir.

Rino Long / Denise Lagacé Rioux, propose la clôture de la réunion à 20 h 30. Adopté

---

Marcel Deschênes  
Maire

---

Lise J. Ouellette  
Secrétaire municipale adjointe